

Les plus belles réussites de la lutte antitabac : Coup de projecteur sur les pays sans fumée



On a dit de la loi antitabac irlandaise qu'elle a marqué un tournant pour la santé publique mondiale.¹ Les conséquences de la première législation nationale au monde à interdire de fumer dans les lieux de travail clos sont allées bien au-delà des rives de l'Irlande.

Smokefree status	100% smokefree
Smokefree since	March 2004
People protected	4.1 million

Le 29 mars 2004, la République d'Irlande est devenue le premier pays au monde à mettre en œuvre une loi antitabac dans tous les lieux de travail, y compris dans les pubs et les restaurants. Cette loi interdit l'instauration de zones fumeurs désignées et il y a très peu d'exceptions.²

Cette législation a été le point culminant d'une décennie de pressions et de campagnes de sensibilisation. Son introduction s'est révélée être aussi bien une réussite qu'un plaidoyer avec un très large soutien du public et des taux d'application de 95 %.³

Contexte

En janvier 2003, un rapport scientifique indépendant traitant des effets sanitaires de la fumée secondaire sur les lieux de travail a été présenté à Micheál Martin TD (membre du parlement irlandais), ministre de la Santé et de l'Enfance. Ce rapport recommandait la mise en place de mesures législatives visant à protéger les travailleurs des effets nocifs d'une exposition au tabagisme passif.

Suite à ce rapport, le ministre a annoncé son intention de rendre non-fumeurs tous les lieux de travail clos d'ici à janvier 2004. L'objectif premier de cette loi est de protéger les travailleurs et le grand public contre une exposition à la fumée secondaire.

Au départ, l'incrédulité qu'une telle chose puisse se faire en Irlande était très forte tant boire et fumer sont parties intégrantes de la culture irlandaise. Puis commença un débat politique et social. De nombreux arguments contre cette loi ont été présentés tels que la perte potentielle d'emplois, le sujet des droits des fumeurs ou encore les impacts économiques sur l'activité des bars. On avançait aussi que la loi ne fonctionnerait pas et serait impossible à appliquer. D'autres proposaient comme solution alternative de mettre en place des zones fumeurs désignées et des systèmes de ventilation.

En juin 2003, *Irish Cancer Society* (Société irlandaise du cancer), *Action on Smoking and Health* (ASH - Action contre le tabac et pour la santé) Irlande et *Irish Heart Foundation* (Fondation Cœur Irlande) ont uni leurs forces pour créer un groupe de pression pour la santé

afin de montrer leur soutien aux propositions du ministre et de répondre aux groupes et aux individus opposés à la législation. Alors que, du côté de l'association « *Licensed Vintners* » (principale association des débits de boissons de Dublin) et du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, l'opposition se renforçait, le soutien du groupe de pression pour la santé s'intensifiait également. Dix-sept groupes venus des organisations de santé et de syndicats représentant en tout 1,1 millions de personnes se sont rassemblés afin de manifester publiquement leur soutien à la législation. Le Bureau irlandais de lutte antitabac a publié en juin 2003 un sondage d'opinion qui a révélé que 67 % de la population tous âges confondus étaient en faveur d'une législation antitabac sur les lieux de travail.

Une campagne de sensibilisation du public, *Smoke-Free at Work* (Pour les lieux de travail non-fumeurs) a été lancée. Le matériel de campagne comprenait des tracts d'information, des recommandations pour les employeurs et les responsables, des guides pour les débits de boissons et des informations en ligne sur les sites internet du Bureau irlandais de lutte antitabac et du *Health and Safety Authority* (HSA, Autorité de Santé et de Sécurité).

Le 29 mars 2004, une interdiction complète de fumer sur les lieux de travail en Irlande est entrée en vigueur. Ce matin là, des équipes de journalistes de la presse écrite et de la télévision se sont rués à Dublin. Aux côtés du ministre Micheál Martin, des défenseurs de la cause antitabac ont pris le premier petit déjeuner non-fumeurs d'Irlande dans un restaurant du centre ville de la capitale. La journée commençait en douceur avec des commentaires encourageants de la part des médias ; « Ça fonctionne ».

La *Smoke-Free Compliance Line* (ligne téléphonique d'information concernant le respect de la loi) a été mise en place le 29 mars 2004 pour coïncider avec l'entrée en vigueur de la loi.⁴ Les inspecteurs de la santé environnementale et ceux de la santé et de la sécurité chargés de faire respecter l'interdiction ont rapporté un taux de respect de 97 % au cours du premier mois.

Un an après l'entrée en vigueur du *Public Health (Tobacco) Act 2004* (Loi sur la santé publique et le tabac), le Bureau irlandais de lutte antitabac a mené une étude d'un an sur cette législation. Les résultats⁵ de cette étude attestent de son succès :

- Le taux d'observance de la loi est très élevé
 - 94 % de tous les lieux de travail inspectés dans le cadre du *National Tobacco Control Inspection Programme* (Programme national de contrôle de la lutte antitabac) étaient non-fumeurs
 - 92 % de tous les lieux de travail inspectés par l'Autorité de Santé et de Sécurité (HSA) étaient non-fumeurs
 - 93 % de tous les lieux de travail qui accueillent du public étaient non-fumeurs
- Parmi les fumeurs et les non-fumeurs, le soutien en faveur de la loi antitabac est écrasant
 - 98 % des gens, y compris 94 % des fumeurs, pensent que, grâce à la loi antitabac, les lieux de travail sont plus sains
 - 96 %, y compris 89 % des fumeurs, sont d'avis que la loi antitabac est un succès
 - 93%, y compris 80% des fumeurs, pensent que la loi antitabac est une bonne idée
- Depuis cette loi, la qualité de l'air dans les pubs s'est très nettement améliorée. Les employés non-fumeurs de bars ont vu leurs taux de monoxyde de carbone diminuer de 45 %

- 96 % des personnes travaillant en intérieur rapportent que, depuis la mise en application de la loi pour des lieux de travail sans tabac, elles travaillent effectivement au sein d'environnements non-fumeurs

Tous ces chiffres montrent que cette loi a bénéficié d'un énorme soutien aussi bien du public que des principaux acteurs, à savoir le gouvernement et les partis d'opposition, les organisations de santé, les syndicats, les défenseurs de la santé publique et bien d'autres.⁶ Les inspecteurs de la santé environnementale ainsi que les conseils de santé ont joué un rôle clé dans l'élaboration du respect de la loi et dans sa mise en application effective.⁷

Alors que les différents gouvernements attendent des preuves tangibles de l'impact de lois antitabac, aussi bien sur la santé que sur l'économie ou l'opinion publique, l'exemple irlandais montre que les lois 100 % sans tabac fonctionnent. En dépit de la très forte opposition de l'industrie du tabac et d'autres, cette loi a connu un succès indéfinissable. Le plus important message que nous délivre l'Irlande est sans doute que, en matière de santé, la volonté politique peut vraiment faire la différence.

¹ Koh, HK, Joossens LX, Connolly GN (2007). Making smoking history worldwide. *New England Journal of Medicine* 356(15):1496-8.

² Fong GT, Hyland A, Borland R et al (2006). Reductions in tobacco smoke pollution and increases in support for smoke-free public places following the implementation of comprehensive smoke-free workplace legislation in the Republic of Ireland: findings from the ITC Ireland/UK Survey. *Tobacco Control* 15 (Suppl. 3): iii51-58.

³ Global Smokefree Partnership. Smokefree in Action: Success Stories – Ireland. Norma Cronin. Available at: <http://www.globalsmokefreepartnership.org/evidence.php?id=20>. Accessed 10.31.2007

⁴ <http://www.otc.ie/>

⁵ *Ibid.*

⁶ Koh HK, Joossens LX, Connolly GN (2007). Making smoking history worldwide. *New England Journal of Medicine* 356(15)1496-8.

⁷ Office of Tobacco Control (2005). *Smoke-free workplaces in Ireland: A one-year review*. Clane, Ireland: Office of Tobacco Control.